

Image not found or type unknown



Abattage d'arbres sans autorisation

Par **Mamyb**, le **24/07/2010** à **13:08**

Bonjour,

Mon voisin a décidé , en mon absence et sans autorisation de couper et débiter 16 arbres (dont un beau et ancien pin d'Autriche)dans mon terrain mitoyen au sien!! Il s'agit d'une résidence secondaire en Côte d'Or, sur la montagne de Beaune , qui, de surcroit est , je pense en zone protégée!

Pouvez vous me dire quelle peine encourt il au cas où je déposerais plainte??
J'aimerais toute fois le savoir au cas où un règlement à l'amiable serait impossible .

Merci d'avance